

Toutefois, on se demande si un outillage de ce genre pourrait être commandé et installé assez tôt pour servir cette année. D'autre part, on a suggéré l'utilisation de petits séchoirs portatifs dans certains terminus; c'est la proposition à l'étude.

M. Benjamin: Le ministre pourrait-il nous dire si le séchoir du terminus de Lethbridge est utilisé?

L'hon. M. Olson: Le séchoir de Lethbridge n'a pas été utilisé depuis fort longtemps. D'après mes renseignements, c'est un vieux séchoir à faible capacité, qu'il serait très difficile de rendre utilisable. D'autant plus qu'il y a peu de grain gourd et humide dans cette région et celui qui pourrait s'y trouver devrait être expédié par un moyen particulier, ce qui augmenterait sensiblement les frais.

M. George Muir (Lisgar): Comme l'approvisionnement de wagons couverts ne s'améliore guère dans les régions du Manitoba où il y a du grain gourd et humide, le ministre pourrait-il se renseigner afin de déterminer s'il est possible de remédier à la chose?

L'hon. M. Olson: Oui, monsieur l'Orateur, bien que je ne sois pas tout à fait d'accord avec le préambule du député, qui prétend qu'il y a eu très peu d'amélioration—car il y a eu amélioration dans toutes les régions.

QUESTIONS OUVRIÈRES

LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION FREEDMAN

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. George Hees (Prince Edward-Has-tings): Ma question s'adresse au ministre du Travail, qui a déclaré à la Chambre, le 21 novembre:

Le moment est venu pour le ministre du Travail de convaincre ses collègues qu'il est grand temps d'adopter une mesure législative qui définit et souligne la responsabilité de la direction envers ses employés dans le domaine des changements technologiques.

Il parlait du rapport Freedman. Voici donc ma question. Le ministre a-t-il pu, depuis lors, convaincre ses collègues qu'il est grand temps d'adopter une mesure législative qui s'appuie sur les recommandations du rapport Freedman et quand peut-on espérer qu'une telle mesure soit inscrite au *Feuilleton*?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

L'hon. M. Hees: Puis-je avoir une réponse?

M. l'Orateur: Je signale à l'honorable député que la question ainsi posée est irrece-

[L'hon. M. Olson.]

vable. Il se reporte à des communications échangées entre ministres et je ne crois pas qu'une question de ce genre puisse être acceptée.

L'hon. M. Hees: Puis-je formuler ma question autrement? J'avais commencé par donner les renseignements connexes parce que ces ministres doivent recevoir beaucoup plus de renseignements de ce genre qu'il est normal avant de pouvoir répondre aux questions.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député voudrait-il poser maintenant sa question?

L'hon. M. Hees: Avec plaisir. Le ministre voudrait-il, dans un avenir rapproché, indiquer à l'appel des motions s'il est probable ou non que le gouvernement présente une telle mesure?

L'hon. Bryce S. Mackasey (ministre du Travail): Si l'honorable représentant peut me persuader qu'il est en mesure de convaincre ses collègues aussi rapidement que je peux convaincre les miens, cette mesure souhaitable sera promptement adoptée par la Chambre. (*Applaudissements*)

L'hon. M. Hees: Si le ministre présente effectivement une telle mesure, il découvrira, je crois, que les députés de notre côté de la Chambre sont très en faveur d'une telle initiative.

LES TRANSPORTS

LE PROJET D'EXPANSION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Je voudrais poser une question au ministre des Transports, mais comme c'est un des nombreux jours où il n'est pas ici, je la poserai à son remplaçant, le ministre d'État de Winnipeg. Le ministre peut-il dire à la Chambre ce qui en est de la recommandation relative au projet d'expansion de la voie maritime du Saint-Laurent que l'Administration de la voie maritime a présentée au cabinet récemment?

M. l'Orateur: Ce que le député demande au ministre de faire en ce moment, c'est de donner un renseignement d'ordre général qui devrait normalement faire l'objet d'une déclaration à l'appel des motions.

M. Nesbitt: Eh bien, à titre de question supplémentaire...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

M. Nesbitt: ... le ministre voudrait-il...